

# LE PETIT CAUSSENARD

## BULLETIN D'INFORMATION DE CALES



Notre jolie mairie.

### Poésie du jour

HORACE REVISITÉ PAR JULIEN B.

Sur les flots, sur les grands chemins, nous poursuivons le bonheur. Mais il est à Calès, le bonheur.



Le bourg de Calès vu depuis le couderc.



Fantastique vallée de l'Ouyse à Calès.

### Arts et culture

JEAN-FRANÇOIS PONCELET

Un comité a été créé pour développer les arts et culture : installation d'une « boîte à livres », réorganiser la fête des fleurs, concert dans l'église été 2021, projet de rédaction d'un livre sur Calès.

## Le mot du maire

JEAN-FRANÇOIS PONCELET

Chers Calésiens(nes),

J'espère que vous allez bien ! Alors que le covid 19 continue à perturber la vie de notre cité et notre propre existence, il nous faut garder confiance et poursuivre nos activités avec vigilance et précautions. Le « petit caussenard » poursuit sa route et vient compléter le site internet qui a été amélioré pour faciliter votre accès à l'information des actions municipales engagées. Le nouveau conseil municipal s'est mis au travail et le budget a été voté à l'unanimité. Bien que nous ayons peu de moyen à Calès nous avons repris la suite de la précédente équipe municipale qui nous a laissé une situation saine mais avec très peu de marge de manœuvre.

L'usure et le vieillissement du matériel et des locaux imposent des dépenses incontournables. (Voir les dossiers ci-dessous). Dans le contexte économique dont nous n'avons sans doute pas vu tous les effets, l'obtention de subventions et d'aides est un parcours du combattant. Notre motivation et notre détermination pour réaliser nos projets sont nos premiers atouts. Nous souhaitons vous associer à la vie et l'animation du village et votre participation est importante pour encourager les initiatives portées par vos élu(es). L'écoute, l'information, la concertation continuent à fédérer notre action au quotidien au service des calésiens(nes). Vous pouvez compter sur un conseil municipal uni et impliqué. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne santé et vous donne rendez-vous pour les fêtes de fin d'année.

## QUELQUES SUJETS DE CETTE EDITION

**VIEILLIR**

**BATIMENTS**

**VITESSE**

## VIEILLIR ACCOMPAGNÉ

## Une maison intergénérationnelle

JULIEN B.

Monsieur le Maire et une partie de l'équipe du conseil municipal a récemment effectué un déplacement dans le Puy-de-Dôme pour comprendre un projet atypique. Nous noterons également la présence de Valérie Ricard, adjointe de l'organisation Lot habitat.

Bruno Valladier, Maire et également médecin gériatre de la commune de Fayet-le-Château nous a gentiment reçu pour nous exposer le projet installé sur sa commune.

La nouvelle équipe a pour ambition de réaliser un projet d'envergure pour Calès tout en gardant les pieds sur terre. L'idée serait d'aménager le terrain légué par Mme Cambonie pour y créer un concept novateur : une maison intergénérationnelle de nouvelle génération.

Elle a pour ambition de faire évoluer la prise en charge des personnes âgées de manière positive et également les conditions de travail du personnel soignant.

Quelques mots sur le fonctionnement : les soignants habitent à l'étage avec leur famille dans des appartements privés.

Le rez-de-chaussée où vivent les personnes âgées se compose d'une cuisine et d'un salon collectif spacieux ainsi que de deux ailes traversées par un couloir qui mène aux différentes chambres.

Les chambres sont un espace privé qui comprend un lit médicalisé et des sanitaires adaptés : douche et WC.



Photo de la maison intergénérationnelle de Fayet-le-Château – Crédit Jean-François Poncelet.



Photo d'illustration libre de droits.

## VIEILLIR ACCOMPAGNÉ

Suite de l'article

JULIEN B.

Les personnes accueillies sont l'employeur des soignants pour un coût de revient bien inférieur à celui d'une maison de retraite de type EHPAD. Exemple : De 870 € à 1100 € par mois avant crédit d'impôts éventuel et aide au logement à Fayet-le-Château. L'écart de prix s'explique en fonction de la prise en charge des résidents (autonomie).

Le personnel soignant est rémunéré par chaque résident qu'il a à charge, soit trois dans le cas de Fayet-le-Château.

Cela laisse le temps au personnel d'offrir une prestation de qualité avec un salaire plus attractif qu'au sein d'une maison de retraite classique.

Ce système est initialement conçu pour prendre en charge des personnes valides (GIR 6) jusqu'à mobilités réduites (GIR3).

L'ensemble de la communauté bénéficie donc d'avantages qu'ils ne retrouveraient pas dans l'offre actuel.

Nous avons pu échanger avec les résidents qui nous confiaient être conquis par ce mode de fonctionnement. Une dame qui était auparavant prise en charge dans une EHPAD expliquait qu'elle ne regrette absolument pas sa décision de venir habiter dans ce type de structure.

L'adaptation de ce projet sur la commune de Calès est envisageable, d'autant plus que le terrain est déjà disponible.

Nous en sommes pour l'instant au stade de l'étude du dossier et des différentes formes qu'il pourrait prendre.

Bien entendu, nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancement.

## VITESSE

## Radar pédagogique

JULIEN B.

Le conseil municipal s'est penché sur le sujet de la vitesse parfois excessive des véhicules qui circulent dans le centre bourg.

Vous avez sans doute remarqué le radar pédagogique qui a été temporairement installé. Il était question de tester son efficacité et de connaître l'emplacement adapté pour ce type d'appareil.

La mairie a effectué une demande de subvention pour la potentielle mise en place du projet.

Comme vous l'aurez compris, l'issue de ce dossier dépendra de plusieurs facteurs : retour d'étude de l'efficacité du radar sur la vitesse des véhicules, coût total du projet et subventions accordées. A suivre...



## MATERIEL

### Nouvelle roto-faucheuse

**OLIVIER LOEUILLET**

Comme chaque année, l'herbe s'est mise à pousser sur la commune.

Dans un souci de sécurité et de propreté, les bas-côtés des routes nécessitent de l'entretien.

Après l'inventaire du matériel communal, le conseil a décidé de remplacer la roto-faucheuse.

La remise en état de l'actuel étant trop coûteuse pour un appareil déjà vétuste, le coût du remplacement est de 6 090€ HT.



Photo d'exemple libre de droits.



Illustration d'exemple libre de droits.

## SERVICE

### Offre de covoiturage

**ANGELINE ANDRAL**

Sur le principe de l'entraide, la municipalité vous propose un service de covoiturage pour se rendre à Souillac.

Les horaires proposés sont les suivants :  
- Les mardis à 10h00.  
- Les vendredis à 10h00.

La mise en place de ce service reposera sur les besoins émis par les habitants de Calès.

Merci de nous faire part de votre intérêt concernant la réalisation de ce projet. Pour cela, veuillez contacter Marie-France bouchon au 06 37 09 96 88.

## BATIMENT

### Foyer rural

**ANGELINE ANDRAL**

Le foyer rural est vieillissant : toiture, salpêtre sur les murs, tables en mauvais état.

Des demandes de devis et de subventions ont été faites pour donner un coup de jeune à notre foyer.

## FONCIER

### Locations & autres

**JULIEN B.**

La commune enregistre parfois des demandes pour des locations ou pour des terrains à bâtir.

Or, nous manquons de « matières » pour répondre à ces demandes.

Dans l'intérêt collectif, nous souhaitons vous donner la possibilité de communiquer gratuitement sur vos offres via les services de la mairie dans le but de maintenir le nombre d'habitants de notre belle commune.

Nous faisons donc appel à vous, lecteurs et lectrices. Si vous êtes en possession d'un bien à vendre ou à louer, merci de bien vouloir nous informer par e-mail, téléphone ou directement en mairie.





Photo de la terrasse du restaurant « Le Petit Relais » - Crédit Olivier Loeillet.

## COMMERCE

### Des nouvelles du Petit Relais

*Un restaurant qui fait face à la crise*

OLIVIER LOEUILLET

Après un début d'année difficile suite à la COVID, l'équipe du restaurant a su rester motivée et s'est mobilisée pendant tout l'été.

Nous souhaitons vous informer que le restaurant restera ouvert sur réservation jusqu'au 1er janvier du mercredi au dimanche midi.

Un service traiteur sera mis en place pour les fêtes de fin d'année.

Pour information : un menu du jour est proposé jusqu'au 31 décembre.

## ASSOCIATIF

# Un point sur les associations du village

JULIEN B.

Nos associations sont précieuses, elles animent notre village et maintiennent le lien social quand les conditions le permettent.

Histoire de faire le point sur les associations existantes dans notre commune, en voici la liste :

- **ASCVO (Association pour la Sauvegarde de Calès et de la Vallée de l'Ouyse)**

Le but de l'association est de réunir les habitants du village, de faire ensemble des activités pour créer des liens de convivialité.

Activités ; marche, yoga, etc.

Référente : Marie-France Bouchon.

Téléphone : 06 37 09 96 88.

E-mail : [marie-](mailto:marie-france.bouchon@orange.fr)

[france.bouchon@orange.fr](mailto:marie-france.bouchon@orange.fr)

- **Les Amis de Saint-Jacques**

L'association des Amis de Saint-Jacques de Calès a pour objet la sauvegarde de l'église par la mise en œuvre des moyens humains, matériels et financiers propres à réaliser cet objet. Elle est domiciliée chez sa présidente Marie-Noëlle TSOLAKOS

97 rue de Glameau – 46350 CALES.

Téléphone : 06 07 81 82 00

E-mail : [eglisedecales@gmail.com](mailto:eglisedecales@gmail.com)

- **Comité des fêtes** (co-présidentes Mmes SALVAN et DARNIS).
- **Amicale des chasseurs des plaines de CALES** (Président M. BEZANGER).
- **Les Arts du Marché** : galerie d'art contemporain « le lieu-dit » et expositions thématiques sous la direction d'Annie Decupper et Patrick Olivier.



Image d'illustration libre de droits.

## FONCIER

### Divers

JEAN-FRANÇOIS PONCELET

Nous rappelons que l'élagage de la végétation qui déborde sur la voie publique est à la charge des propriétaires.

Merci de bien vouloir faire le nécessaire.